

La passion avec laquelle Laurent s'est jeté dans la bagarre devait être décisive pour l'orientation de ses idées. Il a bien vu que les événements de Cologne sortaient du cadre local et constituaient en réalité une épreuve de force entre le spirituel et le temporel. Ni la conduite de l'affaire (les hésitations de Rome) ni le dénouement (le sacrifice de la personne de Clément-Auguste) ne l'ont satisfait, mais elle a aidé à confirmer et à préciser ses idées sur des points de doctrine et d'histoire. Une polémique qu'il engage avec J. v. Goerres en 1838 sur la position du pape dans l'Eglise et celle de l'Eglise dans le christianisme en apporte une preuve supplémentaire. Dans son « Athanase » consacré à la gloire de l'archevêque de Cologne Goerres ne laisse pas de formuler, au dire de Laurent, des jugements et des interprétations fallacieuses : 1° Goerres tout en affirmant que l'Etat et l'Eglise ne sont pas des sphères séparées mais doivent collaborer pour promouvoir le bien commun n'insiste pas assez fortement sur la primauté du spirituel<sup>1)</sup>. 2° En admettant l'infaillibilité doctrinale du pape Goerres oublie de dire que toutes les manifestations du pape font appel au pouvoir suprême de l'infaillibilité, qu'il parle en docteur, en législateur ou en juge. Laurent est surtout choqué par le fait que Goerres ne rejette pas absolument les raisons pour lesquelles les hermésiens ont recouru à Rome. 3° Enfin l'auteur de l'« Athanase » verse dans une erreur regrettable en ne retranchant pas les protestants du corps chrétien. Il parle bien du catholicisme comme de la forme la plus universelle qu'à revêtue l'idée chrétienne, mais n'est-ce pas admettre qu'on puisse retrouver cette même idée sous d'autres formes moins universelles ? Evoquer l'existence d'une base commune sur laquelle les catholiques et les autres confessions chrétiennes pourraient se rejoindre c'est énoncer une phrase qui frise l'hérésie.

En faisant la leçon au grand écrivain catholique Laurent reste fidèle à son propre tempérament et à l'esprit d'intolérance voulue né tout naturellement de la lutte confessionnelle en Rhénanie et dont Goerres, dans sa retraite de Bavière, n'a pas senti aussi gravement les répercussions. Laurent reste à l'avant-garde de la « stratégie théologique », en une pointe extrême où il ne lui déplait pas d'être solitaire et aventuré. Ce qu'il a parfaitement vu — et ce qu'il était difficile de voir à l'époque — c'est que la principauté personnelle du pape est la condition rigoureuse à une Eglise conservant l'unité de foi et de gouvernement. Rien n'indique mieux cette conviction qu'un passage d'une lettre à André Fey (4 août 1837) : « Eben die systematischen Skandale in Deutschland sind der beste Beweis, wie unentbehrlich der unfehlbare Richter des Glaubens ist; würde der anerkannt, dann wär' schon lange Frieden. Ich weiss nicht, welchen Impuls ich in mir

<sup>1)</sup> Laurent nie aussi que l'Eglise ait jamais pu ou puisse même s'immiscer aux fonctions propres de la puissance civile. Glossen zu « Die Triarier ».